

Ressources pour faire la classe : introduction

*Ce texte a été élaboré par le groupe histoire et géographie
de l'Inspection générale de l'Éducation nationale*

Les nouveaux programmes d'histoire, de géographie et d'éducation civique de seconde, première et terminale professionnelles doivent être replacés dans la cohérence globale de ces enseignements. Depuis l'école élémentaire, les élèves ont été familiarisés avec ces disciplines. Au collège, ils ont acquis des savoirs et des compétences que l'on ne doit ni ignorer ni sous-estimer. Les enseignants doivent avoir connaissance des programmes de collège, être conscients des acquis des élèves et s'appuyer résolument sur eux.

La plupart des professeurs qui enseignent l'histoire, la géographie et l'éducation civique ont aussi en charge l'enseignement du français. Tout en insistant sur les approches et les méthodologies spécifiques de chaque discipline, ils doivent utiliser à bon escient cette bivalence pour développer la culture humaniste de leurs élèves.

Résolument cohérents, tant sur l'ensemble du cycle qu'à chaque niveau, les programmes sont d'une conception nouvelle. L'importance accordée aux acteurs est un élément sensible de ce renouvellement, tant en histoire qu'en géographie et en éducation civique. En histoire, l'introduction de l'histoire moderne permet aux élèves de s'inscrire dans le temps long, d'en mesurer les héritages, d'éclairer et de mettre en perspective des questions clés du temps présent. En géographie, la réflexion sur les territoires, le développement durable et la mondialisation inscrit les programmes dans les interrogations vives des sociétés du début du XXI^e siècle. La contribution de la discipline à la formation des citoyens est ainsi clairement affichée. En éducation civique, pour l'élève qui est déjà ou va devenir un citoyen, le programme part de son environnement quotidien pour s'élargir ensuite à ses responsabilités et à son engagement dans la République et dans le monde.

1. UNE COHÉRENCE GLOBALE

Mûrement réfléchis, les titres des programmes annuels en histoire, en géographie et éducation civique permettent de mieux élaborer une problématique.

Ce titre est important. Il indique le thème qui donne au programme son unité et sa cohérence quels que soient les parcours pédagogiques adoptés par les enseignants. En histoire, la classe de seconde traite de la relation entre les Européens et le monde du XVI^e au XVIII^e siècle, de la Renaissance à la Révolution française. La classe de première se concentre sur l'État et la société en France de 1830 à nos jours. Le programme de terminale professionnelle propose de traiter le monde contemporain (XX^e et XXI^e siècles) de manière résolument thématique. Le programme de géographie est aussi résolument cohérent et novateur. Il permet d'aborder les grandes questions qui préoccupent le monde, que ce soit en seconde les relations entre les sociétés et le développement durable, en première la mondialisation vue à travers le prisme des territoires, en terminale la France dans l'Union européenne, rupture assumée qui doit conduire à un renouvellement du traitement, parfois trop conventionnel, de la question. Le même

souci de cohérence se retrouve dans les programmes d'éducation civique. Vivre en citoyen, thème de la seconde, entraîne forcément une réflexion sur le citoyen et la République, thème de la classe de première, et sur la responsabilité et l'engagement face au monde, thème de la terminale.

En histoire et en géographie, les thèmes sont déclinés en sujets d'étude

Chaque sujet d'étude propose une interrogation sur un champ de connaissance dont les grandes lignes sont définies par les orientations et mots clés. Signalés en gras dans le texte, les mots clés ne sont pas des notions isolées étudiées pour elles-mêmes, mais des outils pour dire et comprendre les faits historiques et géographiques ; ils doivent toujours être replacés dans un contexte et mis en relation les uns avec les autres. C'est le sens du texte d'orientations qui définit un champ d'étude dont l'appréciation exacte sera précisée par le professeur en fonction des conditions réelles d'enseignement. On bannira l'idée d'une quelconque exhaustivité. On s'attachera à problématiser les sujets d'étude en fonction du thème annuel.

L'introduction des situations constitue une nouveauté

Une situation renvoie à la singularité du fait étudié, permet de poser des questions nouvelles, invite à la comparaison. L'ancrage des situations dans les contextes définis par les orientations et les mots clés enrichit la connaissance et la réflexion. La place de la situation relève du choix effectué par l'enseignant en fonction de son parcours pédagogique ; elle peut, selon les cas, ouvrir le sujet d'étude, se placer à mi-parcours ou le clore. Son libellé est important, d'autant que souvent l'accent est mis sur des acteurs. Il n'est pas question dans ce cas-là de céder à la tentation de la biographie, mais bien de présenter un homme, une femme, un groupe agissant à un moment précis de l'histoire, un territoire confronté à une spécificité et y apportant ses réponses originales. Le mot situation, volontairement, n'a pas été utilisé en éducation civique, qui propose des sujets possibles, capables d'illustrer le thème, de mieux l'appréhender.

Les programmes ont été rédigés sous le signe de la liberté et de la responsabilité

Les élèves ont des connaissances qu'il ne faut pas sous-estimer. Ils ont aussi des spécificités, des goûts, des envies, tout comme l'enseignant ce qui a amené à introduire souplesse et liberté dans l'exécution de ce programme. Liberté dans les sujets d'étude – c'est le cas pour l'éducation civique, où chaque année propose, à côté d'un sujet obligatoire – respectivement droits et devoirs de la communauté éducative, la Constitution et l'exercice des pouvoirs, Droits de l'Homme et action internationale – de choisir un thème parmi les trois qui sont proposés.

En histoire et en géographie, la classe de seconde permet de retenir trois sujets d'étude sur les quatre. Pour chaque thème, les situations sont au choix permettant aux enseignants et aux élèves de choisir en liberté. Cette liberté impose aussi des responsabilités, celle de mener à bien le programme, et, répétons-le, de ne surtout pas céder à la double tentation de l'exhaustivité et du continuum, qu'il soit temporel ou spatial.

Au croisement des savoirs et des savoir-faire

Tout au long des trois années, les élèves doivent apprendre ou conforter des savoirs et des capacités. Celles-ci sont présentées dans un tableau avec une double entrée. Une première, verticale, propose une approche annuelle, certaines capacités déjà en parties acquises, étant au cœur des apprentissages méthodologiques tout au long des trois années, d'autres n'étant abordées qu'en première ou en terminale. Il s'agit bien entendu d'une indication que le professeur utilisera en fonction des acquis de ses élèves, l'objectif étant que l'ensemble soit acquis sur les trois années. Aucune capacité n'étant liée à un élément précis du programme, on veillera à conforter leur acquisition en variant les approches et les méthodes.

Ces capacités sont regroupées en quatre rubriques (repères, démarches et connaissances, le document, outils et méthodes), tantôt spécifiques à tel enseignement, la plupart du temps communes à l'histoire et

à la géographie. Les capacités en éducation civique, si elles ne sont pas spécifiquement citées, recourent bien évidemment celles qui sont listées, en particulier pour la recherche documentaire et pour la maîtrise de l'oral – cette discipline restant le lieu privilégié du débat.

2. MISE EN ŒUVRE ET RENOUVELLEMENT

Traiter l'intégralité des programmes

Dans le cadre des horaires attribués au bloc lettres-histoire-géographie et éducation civique, on veille à ce que l'ensemble des sujets d'étude retenus (avec ou sans possibilité de choix selon les années) puisse être intégralement traité et à ce que soit respectée la parité entre l'histoire et la géographie. L'éducation civique, désormais enseignée par les professeurs de lettres-histoire-géographie, s'intègre dans la programmation annuelle, tout comme les différentes évaluations. Il est d'autant plus important d'éviter absolument le piège de l'exhaustivité, et celui du continuum. Passant peu d'heures sur chaque thème, le professeur doit avoir en tête des objectifs limités. Les fiches thématiques qui ont été élaborées sont là notamment pour l'aider dans le choix de ses priorités.

La lecture des programmes s'effectue de manière globale. Elle prend en compte les trois colonnes de la présentation (sujets d'étude / situations / orientations et mots clés) ainsi que le titre et le chapeau qui les précèdent. C'est par ce rattachement à un titre générique qui problématise et à un cadrage annuel qui explicite que sujet d'étude et situation prennent du sens. C'est ainsi que se construit un enseignement problématisé qui se détache de l'exhaustivité pour interroger des objets d'étude selon les focales variées d'une histoire globale et d'une géographie systémique.

Redonner sa place à la parole du professeur

Un cours d'histoire, de géographie ou d'éducation civique est un moment au cours duquel l'élève construit des savoirs et réalise des apprentissages. La parole du professeur accompagne les phases de découverte, de compréhension et d'appropriation. Selon le contexte, elle peut prendre plusieurs formes et plusieurs sens qui se conjuguent dans l'acte d'enseignement pour guider l'élève : expliciter un fait, une situation ou des consignes ; distinguer ce qui est essentiel de ce qui l'est moins ; pratiquer une lecture expressive ; faire le lien entre le travail réalisé et le savoir construit ; questionner ou guider un raisonnement ; résumer oralement ce qui a été vu ...

Cette place redonnée à la parole du professeur s'avère d'autant plus nécessaire dans un programme qui laisse une part au choix : pas plus que la somme des sujets ne constitue le thème annuel, celle des situations ne constitue celle du sujet. Les éléments manquants, les contextualisations, les mises en relation sont donnés et effectués par le discours professoral qui permet au thème annuel de prendre tout son sens.

C'est dans ce cadre qu'il convient de donner, en histoire, une place au récit proprement dit. Lors de son cours, le recours à l'anecdote, à la biographie d'un personnage, à l'évocation de la vie quotidienne constituent autant de leviers utiles pour intéresser les élèves et leur faire saisir une réalité d'une histoire forgée par les acteurs.

En géographie, le discours du professeur se révèle indispensable pour aider l'élève à construire un rapport géographique au monde en ordonnant et en structurant les lectures ordinaires et plurielles qu'il fait de l'espace terrestre, en établissant le lien entre les actions des hommes et l'état du monde.

Utiliser différemment le document

La place accordée à la parole du professeur ne remet pas en cause celle du document, mais il convient de procéder à un rééquilibrage entre cette parole et l'utilisation du document. L'exploitation du document suppose le respect de quelques règles simples.

– Tout ne doit pas systématiquement partir du questionnement sur documents. Il ne faut pas chercher à tout faire découvrir par le document ni à lui faire dire ce qu'il ne « dit » pas.

- Si l'on considère comme « document » tout support qui invite les élèves à la réflexion historique, géographique ou civique, il faut veiller à définir avec rigueur la nature du document et interroger son contexte de production. Ce n'est pas la nature qui détermine la pertinence du document mais l'usage qu'on en fait en tant que support pédagogique et les questions qu'on lui pose.
- Il faut viser la qualité des documents plus que leur quantité, y compris dans le cadre de démarches inductives ; ne retenir que ceux qui seront les supports d'une véritable exploitation avec les élèves, qui permettront la réflexion et pas seulement le relevé d'information.
- Le document peut aussi être illustratif : cette utilisation du document ne doit pas être écartée du développement d'une leçon ; l'usage raisonné des TIC nous invite à revoir cette fonctionnalité du document.
- L'évaluation ne doit pas passer systématiquement par le document.

Faire écrire les élèves, dynamiser et valoriser l'oral

Les enseignements d'histoire et de géographie prennent une part essentielle dans l'apprentissage de la maîtrise des langages et la construction des conditions de l'autonomie des élèves passe par la maîtrise de l'écrit et de l'oral qui fait l'objet d'un apprentissage spécifique.

- Il faut faire écrire les élèves en classe. La pratique quotidienne doit intégrer cet apprentissage en distinguant la copie de l'écriture, en variant notamment les formes et les modes de la trace écrite, en initiant les élèves à la pratique de l'écrit intermédiaire qui accompagne et nourrit le travail intellectuel. Ce peut être l'occasion d'assumer pleinement la bivalence dans nos enseignements.
- Il faut renforcer la prise de parole par les élèves en favorisant et en valorisant leur expression orale qui ne doit pas se limiter à des réponses ponctuelles et brèves. Il convient de leur offrir l'opportunité de réponses orales plus élaborées par exemple lors de la vérification des acquis en début et en fin de séance. À cet égard, les demandes de reformulation sont souvent l'occasion de mesurer la maîtrise d'un mot, d'une notion, d'un raisonnement. Si le professeur peut raconter l'histoire, l'élève peut également produire des récits en faisant vivre et parler des personnages acteurs de l'histoire. La mise en place de situations d'échanges entre les élèves contribue à l'apprentissage raisonné de l'argumentation et du raisonnement.

Développer la maîtrise de l'outil informatique

Aujourd'hui, l'outil informatique, du vidéo projecteur à l'ENT, est devenu l'une des composantes pédagogiques de la classe. Le professeur de lettres-histoire-géographie contribue comme ses autres collègues à la validation du B2i « lycée ». Il se doit d'être à l'aise avec ces nouveaux outils dont les performances invitent à repenser la manière de faire cours. Depuis l'accès à l'information numérisée jusqu'à la production de documents en passant par l'élaboration de raisonnements historiques ou géographiques, l'informatique a ouvert de nombreuses portes d'accès à la connaissance.

La fréquentation de certains sites permet de mettre à disposition des élèves de façon aisée des outils d'un nouveau type (cartes animées, courtes vidéos ...) difficiles à appréhender dans le cadre d'une leçon plus « traditionnelle ». Il convient de se saisir des possibilités offertes par cette ressource pour aider les élèves à maîtriser intelligemment ces nouvelles technologies et à en faire un usage raisonné.

Intégrer l'enseignement de l'histoire des arts

L'enseignement de l'histoire-géographie-éducation-civique intègre les objectifs assignés à l'enseignement de l'histoire des arts. Il contribue ainsi à « susciter, chez l'élève, le désir de construire une culture personnelle ouverte », à « développer une créativité nourrie de la rencontre avec des œuvres », à « fournir des outils d'analyse de son environnement économique, social et culturel », à « l'informer des parcours de formation et des métiers liés aux différents domaines artistiques et culturels ». Pour cela, le professeur de lettres-histoire-géographie prend sa part dans les 24 heures

annuelles attribuées à l'enseignement de l'histoire des arts. En fonction des filières et des occasions, il établit des ponts avec les savoirs et savoir-faire dispensés par l'enseignement professionnel et par celui des arts appliqués et cultures artistiques.

Il ne s'agit pas de « faire des cours d'histoire des arts » mais de porter, à des moments pertinents de la programmation de l'enseignement de l'histoire-géographie-éducation-civique, des regards croisés sur des objets (tableaux, sculptures, monuments..., mais aussi paysages, réalisations architecturales, urbanisme...) que le professeur et les élèves interrogent à l'aide des outils de l'historien et du géographe.

Fort de la connaissance des œuvres et des mouvements resitués dans leur contexte (une période historique, un domaine artistique, un champ thématique), l'élève devrait désormais être capable de faire preuve de curiosité en direction des arts et de formuler un jugement critique fondé sur des critères raisonnés.

Ces pistes de mise en œuvre se veulent ouvertes. Elles invitent le professeur à faire pleinement usage de sa liberté et de sa responsabilité pédagogiques. L'important est d'atteindre les objectifs visés par les programmes.

Pour cela le professeur peut utiliser toute la panoplie des méthodes pédagogiques qui est à sa disposition afin de donner de la variété et de la vie à son enseignement.